

BOUGNON INFO

Mardi : 17h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque
Jeudi : 16h30 à 18h30

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Décembre 2019

LE MOT DU MAIRE

Une année s'achève, et bientôt un second mandat.

Un bilan exhaustif sera présenté en début d'année lors d'une réunion publique.

Pour l'instant hormis quelques travaux d'entretien et petits investissements, cette année 2019 aura été consacrée essentiellement à l'élaboration de notre **Plan Local d'Urbanisme PLU**.

Le document dit "arrêté" a été présenté aux différentes instances mi-août, et à la population le 13 septembre lors d'une réunion publique.

Après 3 mois d'instruction, il a reçu un avis favorable de la part de la Préfecture et du Pays Vesoul Val de Saône chargé du Schéma de Cohérence Territoriale SCoT, sous réserves :

- * D'une maîtrise du rendement de notre réseau d'Alimentation en Eau Potable à un taux de minimal de 80%, le **Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin** alimentant notre château d'eau étant à la limite de sa capacité de production.
- * D'une mise en conformité de notre **Station d'Épuration STEP**, afin de passer d'un dimensionnement de 400 Equivalent Habitants, à une capacité de 650 Eh ; et surtout de répondre aux normes actuelles en terme de rejet dans le milieu naturel.

Concernant le premier point, depuis que nous avons installé un compteur en tête de réseau nous permettant d'être plus réactif en cas de fuite, nous observons un taux de rendement d'environ 85 %, et pouvons donc affirmer que celui-ci est validé.

Concernant le second point, nous sommes dans la phase de consultation des entreprises pour la mise en conformité de notre STEP d'une part, et le raccordement de la partie sud du village d'autre part.

Si aujourd'hui, nous avons l'accord de nos trois principaux financeurs que sont l'Agence de l'Eau (AE), l'État et le Département, nous restons dans l'attente du montant accordé.

La difficulté de mise en œuvre réside davantage dans la réorientation de la politique d'accompagnement de l'AE que dans la déclinaison pratique de ces travaux.

Si les taux, qui nous seront précisés à l'issue de la consultation, sont acceptables, nous pourrons démarrer les travaux au printemps prochain.

Une **enquête publique** se déroulera du **14 décembre au 14 janvier**.

L'échéance électorale du mois de mars nous contraint à la tenue d'un timing très serré, tant pour l'approbation de notre PLU que pour la mise en œuvre des travaux d'assainissement.

Si le PLU devrait pouvoir être validé avant les élections, il se pourrait fort que la mise en œuvre du chantier assainissement soit retardée.

Il se pourrait même que celle-ci demeure suspendue à la mise en place de la nouvelle équipe intercommunale, car à partir de 2020 tout dossier sollicitant l'AE devra transiter par l'échelon intercommunal.

Au regard de la réalisation de ce PLU, certains auraient tendance à penser que la commune pourrait se passer de tout cela :

Pas de lotissement... donc pas d'extension urbaine et pas besoin de mise en conformité de notre STEP, mais pas de raccordement de la partie sud du village non plus.

Cette vision est à mon sens une vision très, trop restrictive de notre collectivité, tant sur le plan écologique, que sur le plan démographique :

Comme vous le savez sans doute notre population vieillit, nos effectifs scolaires régressent et sont au plus bas depuis 20 ans.

Il me semble urgent de réagir, si les lois de refondation de l'urbanisme ne nous avaient pas contraint de nous engager dans une démarche de PLU, la troisième tranche du lotissement Parc-Pellerotte serait déjà engagée.

La pérennité de nos structures d'accueil de proximité dans les domaines scolaire, périscolaire, est en sursis, la mise en œuvre d'une structure petite enfance également, il est primordial de garantir un renouvellement de population pour garantir un dynamisme local.

Dans le cas contraire, il est évident que les "fuites" constatées vers l'agglomération Vésulienne ou les bourgs centres que sont Port sur Saône Faverney, et Sault, ne feront que s'accroître.

Il est également primordial de maintenir un maximum d'enfants au sein de notre RPI, si nous ne voulons pas être victime d'une nouvelle fermeture de classe, voire de l'école.

Les projets de structures intercommunales sont prêts pour une nouvelle mise en œuvre.

Une micro crèche et une réunification des 2 RPI Auxon-Bougnon et Flagy-Vellefrie en pôle éducatif rénové, sont des orientations indispensables à la survie de nos communes.

Auxon termine ses travaux d'assainissement, et va pouvoir mettre en œuvre son lotissement; si nous enchaînons dans cette même voie, nous devrions attirer de nouvelles populations, garantir ainsi nos effectifs, mais surtout nos structures susceptibles d'être localisées à Auxon.

Nous avons œuvré dans ce sens tout au long du mandat, nous continuerons lors du prochain.

En attendant ce renouveau, je vous souhaite à toutes et tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Didier HUGEDET

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 18 juillet, est né à Vesoul, Paul CANASI, fils de Mr Christophe CANASI et Mme Lucie CUSENIER, domiciliés 33 bis Grand'rue.

Le 22 juillet, est né à Vesoul, Axel GÉRARD, fils de Mr Benoit GÉRARD et Mme Virginie FRESET, domiciliés 6 rue de la Piquotte.

Le 27 octobre, est né à Vesoul, Mathias BÜTIKOFER, fils de Mr David BÜTIKOFER et Mme Marie-Line GROSSEINT, domiciliés 7 Impasse du Pré du Bois.

Le 6 novembre, est né à Vesoul, Jules BAGUE, fils de Nicolas BAGUE et Mme Manon DARGENT, domiciliés 24 rue de la Piquotte.

Le 21 novembre, est née à Vesoul, Cloé PLATAT, fille de Julien PLATAT et Mme Julie BARBIER, domiciliés 10 E rue de la Frôterie.

Toutes nos félicitations.

Mariages



Le 7 septembre, Geoffroy HUMBERT, mécanicien agricole, a uni sa destinée à Florie HUGUET, gendarme, tous deux domiciliés à BOUGNON, 12 rue de la Frôterie.

Le 5 octobre, Jérémy KIENER, fonctionnaire, a uni sa destinée à Elisa MONIOT, codeuse LPC, tous deux domiciliés à BOUGNON, 7 rue des Montants.



Tous nos vœux de bonheur

Décès

Madame Jocelyne WELKER est décédée le 20 juillet 2019.

Madame Marie Thérèse SCHMITT est décédée le 15 septembre 2019.

Sincères condoléances.

Hommage à Marie Thérèse SCHMITT



Décédée le 15 septembre ; Marie Thérèse résidente de Bougnon depuis sa tendre enfance a terminé sa carrière professionnelle en tant que secrétaire de mairie après avoir exercé quelques temps en tant qu'ATSEM à l'école de Bougnon.

Elle a toujours été dévouée à la collectivité, passionnée également par le jardinage, elle ne manquait jamais de fleurir l'école chaque année.

Nous garderons de Marie Thérèse un souvenir attendri d'une personne charmante et discrète.

Didier HUGEDET

REPAS DES AINÉS

Selon la coutume, les aînés du village seront réunis autour d'un bon repas le :

Dimanche 19 janvier à 12 h 00.

Un carton d'invitation vous sera adressé prochainement. Ne ratez pas votre inscription. En attendant, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de transmettre votre réponse en mairie avant le 9 janvier.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Agent Recenseur

Le recensement de la population qui aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**.

Après 2 sollicitations auprès de la population, nous n'avons eu aucune personne intéressée. Mme THOUILLEUX Annie s'est proposée pour effectuer la tâche d'agent recenseur.



BAL



Marché de Noël - 24 novembre

23 exposants ont répondu présent et tous ont été contents de leur journée. Bonne fréquentation et de belles idées de décoration.

Téléthon de Villers-Sur-Port - 30 novembre

En dernière minute, la commune nous a sollicité pour participer ensemble au téléthon. L'équipe de BAL a communiqué via les boîtes aux lettres 3 jours avant, la participation s'en est ressentie. Le Club de vélos de Port-Sur-Saône a effectué 2 tours afin de récolter des dons. Notre association a versé le bénéfice de la soirée jeux, soit un montant de 170 euros.



Nouvel An - 31 décembre A la salle des fêtes de Bougnon A partir de 20 heures

Quelques places encore disponibles.

Animé par Le Chanteur ALAN
55 euros par personne (vins non compris)
Réservez dès maintenant votre soirée
06 79 29 06 28 (Paiement à l'inscription)

Au menu :

- *Apéritif accompagné de 3 amuses bouches*
- *Terrine de saumon au champagne, verrine de carpaccio de saumon frais et fumé blinis*
- *Trou normand : glace poire eau de vie poire*
- *Cuisse de pintade farcie aux cèpes et foie gras*
- *Flan de courgette et brochette de légumes*
- *Fromage - salade*
- *Framboisier maison et sa soupe de fraise déco chocolat blanc*

Le tout fait maison

Jacques ETIENNE

RAPPEL : PLU

L'enquête publique se déroulera du **14 décembre au 14 janvier**, toute personne peut consulter le projet en version papier ou numérique et peut faire part de ses remarques en se rendant en mairie où un registre est tenu à leur disposition, ou en se rendant sur le site internet communal pour consulter le projet et faire part de ses remarques via l'adresse dédiée: plu@bougnon.fr.

Madame le **commissaire enquêteur** tiendra **quatre permanences** tout au long de cette enquête, à savoir :

Samedi 14 décembre de 10 h à 12 h

Jeudi 19 décembre de 17 h à 19 h

Samedi 04 janvier de 10 h à 12 h

Mardi 14 janvier de 17 h à 19 h

VACANCES



La Mairie sera fermée du :

20 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020 inclus.

La Bibliothèque sera fermée du :

20 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclus.